



Pour
Une autre
VOIE
Votez **CGT !**



DU **24** AU **27** NOVEMBRE 2025

La Poste
13 Novembre 2025

Contrat La Poste / TEMU :

Quel avenir pour les postières et les postiers ?

La CGT FAPT et d'autres organisations syndicales partagent les mêmes préoccupations : préserver l'emploi postal, la souveraineté logistique et la place du service public.

La CGT-FAPT se bat pour la création d'emploi en nombre tout en sécurisant les emplois existants et garantir un avenir à l'ensemble de la filière de la distribution.

**La question n'est
donc pas**

« faut-il livrer ? »

Mais

*« livrer à quel prix et
pour quel avenir ? »*

La Poste justifie un partenariat avec TEMU pour accroître l'activité du colis ce qui soi-disant compenserait la baisse des flux du courrier et assurerait ainsi l'emploi des services de distribution. *Qui a mis en place de la Nouvelle Gamme Courrier avec pour conséquence la perte de plus d'un milliard de plis en 2023 ?*

L'avenir de La Poste ne se résumera pas à une addition de volumes, mais à la force d'un projet collectif fait avec celles et ceux qui y œuvrent chaque jour : celui d'un service public moderne, écologique et socialement juste.

Mieux consommer et mieux produire est une bataille culturelle et politique que mène la CGT FAPT!

La CGT n'est pas contre un accroissement des activités à la distribution et de la gestion des produits, mais avec quelles garanties pour les Postières et Postiers (de tous statuts et tous grades) en termes d'emplois et de conditions de travail ?

Le développement de la sous-traitance à La Poste, de l'allongement des délais de traitement des colis avec des fermetures de PIC, de fusions de sites et de fermetures de bureaux posent question quant aux engagements pris avec TEMU.

Pour mémoire et pour exemple, le discours de La Poste a été le même lorsque AMAZON a développé ses activités e-commerce. Après la facilitation offerte par La Poste à la distribution des colis Amazon et au vu de la popularité et des commandes en France, Amazon a délaissé les services de La Poste pour s'implanter et compte à ce jour une vingtaine de plateformes pour assurer des livraisons à moindre coût... Dans le même temps, Amazon a détruit plus d'emplois qu'il n'en a créés et les salaires moyens, dans ses entrepôts, sont nettement inférieurs à ceux d'un travail comparable dans la même région.



Sur le plan éthique, La Poste va à l'encontre de ce qu'elle prône. Selon une étude européenne, 69% des produits testés ne répondent pas aux normes, dont 57% font courir un Les employés de la Poste Suisse ont signalé des « éruptions cutanées sur les mains et avant-bras » après manipulation de colis provenant de plateformes « Low Cost » comme TEMU. Or, l'accord signé avec TEMU accroît les volumes de colis sans garanties en matière de maîtrise des risques et de santé pour les Postières et Postiers.

Alors qu'elle construit son plan de vigilance pour 2026, La Poste signe un contrat avec un partenaire qui bafoue les droits humains, qui pratique un modèle contraire à la transition écologique et qui néglige la santé et la sécurité de ses employés. Quelle image pour les Postières et Postiers ?

La CGT FAPT propose :

- De travailler avec toutes les organisations syndicales pour un projet revendicatif commun,
- Une ré-appropriation publique des activités postales garantissant une couverture territoriale complète avec des tarifs accessibles en intégrant le colis (jusqu'à 31kg) dans le service universel postal,
- Des emplois stables et qualifiés, avec des statuts sécurisés et des salaires décents pour tous les acteurs de la chaîne logistique, entre autre,
- Une clause sociale et environnementale européenne, intégrée dans les accords postaux et commerciaux internationaux,
- Une logistique verte, remettant le transport ferroviaire au cœur de l'acheminement et limiter la multiplication des passages multiples chez un même usager,
- Un contrôle démocratique sur les choix industriels et logistiques, associant les représentants des travailleurs et les usagers, notamment dans les Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale,
- La régulation des plateformes de e-commerce : transparence sur les volumes, respect du droit du travail, et contribution équitable aux cotisations sociales et fiscales.

Le 20 novembre, faisons entendre notre force collective : Sans nous rien ne fonctionne



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

